



2.5 Modèle : Code de conduite pour les adultes

Les codes de conduite sont importants car ils définissent les comportements attendus. Ils constituent plus qu'une liste de qu'il faut faire et ne pas faire : ils définissent un ensemble de comportements partagés, convenus et acceptables qui aident à créer et à entretenir un environnement positif, amusant et sûr pour les enfants.

Cet exemple de code de conduite est fourni à titre de suggestion. Vous pouvez inclure d'autres éléments que vous jugez importants compte tenu de votre situation.

Code de conduite

Sur le terrain comme en dehors, je donnerai l'exemple en matière d'esprit sportif et serai un modèle pour les enfants. Pour ce faire, je veillerai à :

- toujours respecter les droits, la dignité et la valeur de toutes les personnes impliquées dans les jeux, indépendamment de leur âge, couleur de peau, origine ethnique, nationale ou sociale, genre, handicap, langue, religion, opinion politique ou autre, niveau de richesse, orientation sexuelle, statut de naissance ou autre ;
- respecter les règles et célébrer l'esprit du jeu ;
- encourager le fair-play et des normes de conduite rigoureuses ;
- ne jamais adopter ou tolérer un comportement ou un langage offensant, insultant ou abusif ;
- toujours soutenir les efforts des enfants et à ne pas valoriser uniquement les victoires sportives.

Lorsque je travaille avec des enfants de moins de 18 ans, je veillerai à :

- respecter la politique de sauvegarde de l'enfance et accorder la priorité au bien-être, à la sécurité et au plaisir des enfants ;
- lutter contre toute forme de harcèlement entre les enfants ;
- offrir des occasions significatives autonomisant tous les enfants ;
- ne pas humilier ou rabaisser les enfants ou leurs efforts lors d'un match ou d'une séance d'entraînement ;
- ne pas manipuler ou exploiter un enfant à des fins personnelles ou financières ;
- ne pas avoir de rapports sexuels avec un joueur de moins de 18 ans, ce qui implique de ne pas faire de commentaires sexuellement suggestifs à un enfant ;

- ne pas me livrer à ou permettre des jeux verbaux, physiques ou sexuellement provocants, ou des attouchements avec des enfants ;
- garantir que toutes les activités sont adaptées aux capacités et à l'âge des enfants ;
- collaborer avec les autres intervenants (p. ex. médecins, physiothérapeutes) dans le meilleur intérêt de chaque joueur ;
- ne jamais recourir à la violence ou aux châtiments physiques ;
- toujours assurer que les enfants sont correctement supervisés et que les dispositions prises pour les tournois et les matches à l'extérieur sont sécurisées, ce qui signifie notamment qu'aucun n'adulte ne partage une chambre avec un enfant ;
- respecter l'intimité des enfants, par exemple ne pas entrer dans des douches et des vestiaires sans prévenir et ne pas prodiguer de soins du corps que les enfants sont capables de faire eux-mêmes ;
- m'assurer que tout traitement, par exemple de physiothérapie, se déroule dans un environnement ouvert et surveillé, plutôt qu'en privé ;
- éviter de passer du temps seul avec un enfant loin des autres ;
- faire bon usage des réseaux sociaux, ce qui implique de ne pas entamer avec des enfants des conversations privées sur les réseaux sociaux, de ne jamais publier de commentaires ou partager des images qui pourraient compromettre leur bien-être ou leur porter préjudice ;
- ne pas publier de photos ou d'autres informations sur les enfants ou leur famille sur mes comptes personnels sur les réseaux sociaux (p. ex. Facebook ou sites Web) ou sur les comptes du club / de l'organisation sans l'autorisation des enfants concernés et de leurs parents ;
- faire part de toutes mes inquiétudes concernant la sécurité et le bien-être des enfants, y compris celles concernant des enfants en particulier, à la personne de référence en matière de sauvegarde ou, à défaut, à la direction.

Je comprends que si je ne respecte pas le code, je peux être soumis(e) à des sanctions telles que la suspension, la perte de licence, le renvoi et la dénonciation auprès d'agences extérieures de protection de l'enfance ou de la police. En signant le code, je confirme qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter au sujet de mon aptitude à travailler avec des enfants dans le contexte d'activités de football (p. ex. des antécédents de condamnations ou d'allégations de maltraitance envers un enfant).

NOM :

DATE :

SIGNATURE :